



## PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à réaliser des travaux ou manipulations d'ordres électriques.



## PRÉREQUIS

- Être majeur



## ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



## DURÉE & EFFECTIF

4 jours / 28 heures  
Horaires :  
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00  
12 personnes maximum

## PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

## MOYENS & MÉTHODES

-Salle de formation adaptée.  
Exposé didactique, démonstrations.  
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.  
Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.  
Plate forme pédagogique Basse tension et photovoltaïque

## CONTENU DU STAGE

### 1<sup>er</sup> jour- Tronc Commun N° 2

Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).  
Noms et les limites des différents Domaines de Tension.  
Zones d'Environnement et leurs limites.  
Principe d'une Habilitation.  
Définition des symboles d'Habilitation.  
Les rôles de chacun.  
Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une Opération électrique.  
Séquences de la mise en sécurité d'un circuit.  
Equipements de Protection Collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).  
Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.  
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.  
Conduite à tenir en cas d'accident corporel.  
Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.  
*Procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.*

**SUITE EN PAGE 2**



## OBJECTIFS

Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

## ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)  
Contrôle continu pour la partie pratique  
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.  
Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.  
Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



## CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

## TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter  
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91  
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf. document en annexe)

## CONTACT



**01 80 85 65 05**

[info.a3formationsecu@gmail.com](mailto:info.a3formationsecu@gmail.com)





**CONTENU DU STAGE**

**SUITE DU PROGRAMME**

**2<sup>ème</sup> jour : Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension  
(B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai, BE Essai, BC)**

Différentes Interventions BT Générales les Interventions BT Élémentaires et les limites respectives de leur domaine (intervention sur circuit électrique de 63 A maximum)  
Fonctions des Matériels Electriques BT et TBT.  
Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique..  
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Interventions BT.  
Documents applicables dans le cadre des Interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).  
Mesures de prévention à observer lors d'une Intervention BT.  
Opérations de *CONSIGNATION*.  
Opération de *dépannage*.  
Opération de *Mesurage et Essai*.  
Opérations de *Connexion et de Déconnexion en présence ou non de tension*.  
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'*Habilitation visée*.

**2<sup>ème</sup> jour : Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension (B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai, BE Essai, BC)**

Différents Travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.  
Rôle du Chargé de Consignation et du *Chargé d'Exploitation Electrique*.  
Fonctions des Matériels électriques BT et TBT.  
Documents applicables dans le cadre des Travaux hors tension  
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Travaux.  
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'*Habilitation visée*.  
Instructions de sécurité spécifiques aux Essais (pour B2V Essai).  
Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique et au Chargé de Travaux.  
Rédaction de documents pouvant être utilisés lors d'une *Consignation*.  
Opérations de Consignation sur différents types de matériels.  
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'*Habilitation visée*

**3<sup>ème</sup> jour : Spécificités BP et BR Photovoltaïque**

Opérations sur une installation PV lors de : Zones d'Environnement et leurs limites.  
Montage ou démontage d'un connecteur.  
Manipulation d'un module PV.  
Connexion/déconnexion.  
Séparation/condamnation.  
Essais, vérifications, mesures.  
Interventions BT chaîne PV, entretien et dépannage.

Limite des habilitations BR photovoltaïque  
Acquisition des compétences techniques nécessaires aux travaux sur les parties en courant continu.